

## CONSEIL MUNICIPAL DU 14 novembre 2019 à 20h30

### Etaient présents :

M. ALLAIN Serge, Mme ALLAIN Jocelyne, M. ARONDEL Jean-Claude, M. COUENNE Michel, M. HALLAIS Gérard, Mme PILLE Martine, M. HEUZE Gérard, M. CHAUVIERE Thomas, Mme PLESSIS Marie-France, Mme AUBERT Fabienne, Mme GUESDON Claudine, M. CHEVAL Dominique, Mme Nelly LEBRETON, Mme BRIAULT Odile

### Procuration(s) :

### Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Claudine GUESDON

### 1- Approbation du compte-rendu du Conseil municipal séance du 10 octobre 2019 :

Le compte rendu a été adopté à l'unanimité.

### 2- Travaux piétonnier de la RD 911<sup>e</sup> au lieu dit le Bourg Robert :

- Choix de l'entreprise après analyse du Département :

Critère n° 1	Offre n° 1 LEMEE TP	Offre n° 2 LTP LOISEL	Offre n° 3 EUROVIA Basse Normandie	Offre n° 4 SARL LEHODEY TP	Offre n° 5 PIGEON TP Normandie	Offre n° 6 SERENDIP SAS
Montant TTC de l'offre	77 916,00 €	81 547,20 €	92 624,66 €	70 182,00 €	73 750,80 €	83 942,22 €
Note / 70 attribuée après pondération	63,05	60,24	53,04	70,00	66,61	58,53

## DELIBERATION

Suite à l'analyse du Conseil départemental concernant l'appel d'offres, l'offre retenue est celle de la SARL Lehodey TP. M. le Maire est autorisé à signer tous les documents du marché, ainsi qu'à mandater les factures s'y rapportant.

### 3- Travaux de la mairie - bilan financier des travaux d'aménagement

Aujourd'hui le bilan financier est de 188 272€. Il faudra ajouter quelques dépenses supplémentaires (niches...). Du mobilier a été acheté pour environ 2500€.

### 4- ENEDIS - dévoiement de deux câbles électriques haute tension - ZI 400

## DELIBERATION

Dans le cadre de la réalisation du 3<sup>ème</sup> ouvrage d'art de la Guérinette, les services d'ENEDIS déplaceront le réseau souterrain eu droit de la RD 31 afin de mettre en place et au même emplacement le pont cadre de la Guérinette au mois d'avril 2020. Il s'agit de la ligne aérienne St Loup-Yquelon enterrée depuis une dizaine d'années. Le coût de cette opération sera financé par le Département de la Manche au titre d'une meilleure régulation des eaux de pluie du ruisseau de la Guérinette.

ENEDIS souhaite connaître l'avis du Conseil municipal et demande la signature d'une convention de servitude.

Le Conseil municipal émet un avis favorable à la demande d'ENEDIS et autorise M. le Maire à signer la convention de servitude.

#### **5- Avancement des travaux au niveau de la Fosse Cordon - Rivière de la Guérinette :**

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la 2x2 voies Granville-Ponts (échangeur 36), les améliorations visant à réduire les inondations du cours d'eau « la Guérinette » ont été étudiées au cours de l'enquête publique « Loi sur l'eau » des dernières années.

Au cours de l'année 2017 et suite aux discussions, le Conseil départemental a confirmé les principes d'aménagement envisagés de la façon suivante :

- La reprise de quatre ouvrages hydrauliques (OH) sur les neufs existants, pour modifier leur section d'écoulement afin de porter leurs débits capables à 12m<sup>3</sup>/s et faciliter ainsi l'écoulement et l'évacuation des eaux vers le fleuve côtier « la Sée ».

Au cours du mois de septembre, les travaux ont consistés à calibrer l'ouvrage hydraulique du moulin de Cavigny, afin d'abaisser la ligne d'eau lors des crues.

En ce moment l'entreprise Perez construit un pont cadre de section 3mx2m afin de mieux réguler l'écoulement du ruisseau « la Guérinette » à hauteur de la voie communale de la Fosse Cordon. Une déviation a été mise en place jusqu'à la réalisation complète des travaux fixés au 15 décembre prochain.

Quant à l'ouvrage situé sur la route départementale N°31 en direction de St Jean de la Haize, le Conseil départemental a programmé sa réalisation courant avril 2020.

#### **6- Ecoulement des eaux pluviales aux Martellières - Aménagement foncier :**

Lecture du courrier adressé à M. Lefeuvre.

#### **7- La Maréchallerie - Voirie et gestion des eaux 2020 :**

Concernant le piégeage des eaux de ruissellement du chemin de la Maréchallerie, la commission voirie est invitée à se rendre sur les lieux en janvier. En effet, les travaux pourraient se dérouler en deux phases :

- **La première phase** : Mise en place d'un enrobé dans le cadre de la gestion courante des chemins ruraux à inscrire au budget primitif de 2020, ainsi qu'un piégeage des eaux de la Voie communale au droit de la propriété de M. et Mme Patrick ALLAIN.
- **La seconde phase** : Mener une réflexion à partir des eaux de pluie en provenance du Projet Urbain Partenarial afin de diriger une partie des eaux de pluie vers le

busage du PUP et le caniveau précité. Une étude sera à demander.

#### **DELIBERATION**

Le Conseil municipal approuve cette démarche et accepte d'avancer sur ces projets à étudier pour 2020 et à les budgéter.

#### **8- Devis JANOT - Nettoyage de la Mare au droit du lotissement la Source :**

Des devis ont été demandés à des entreprises pour le nettoyage de la mare au droit du lotissement la Source. L'entreprise JANOT a été retenue pour un montant de 3000€ TTC. Les élus émettent un avis favorable à l'exécution de ces travaux pour l'été 2020.

#### **DELIBERATION**

#### **9- Participation de fonctionnement des écoles de Marcey les Grèves 2018-2019 :**

Pour l'année scolaire 2018-2019, trois élèves ont fréquenté l'école de Marcey-les-grèves, le montant des frais de scolarité est de 587.66€ par élève.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de verser la participation de 587.66€ par élève, pour l'année 2018-2019, soit la somme de 1 762.98€.

#### **DELIBERATION**

#### **10- SMPGA - modification des statuts (adhésion et transfert de compétence)**

#### **DELIBERATION**

Vu, l'arrêté en date du 28 décembre 2017 modifiant le périmètre et les adhérents du SMPGA au 1<sup>er</sup> janvier 2018

Vu, la délibération du Conseil syndical du SIAEP de Sartilly Sud en date du 9 juillet 2019 décidant de transférer sa compétence eau potable au SMPGA,

Vu, la délibération du conseil municipal de Vains en date du 16 septembre 2019 décidant de transférer sa compétence distribution au SMPGA,

Vu, la délibération du conseil municipal de Marcey les grèves en date du 26 juin 2019 décidant de transférer sa compétence distribution au SMPGA,

Vu, la circulaire du 4 mai 2011 relative à la mise en œuvre des SAGE

Vu, l'arrêté en date du 8 juin 2009 définissant les communes et syndicats inclus dans le périmètre du SAGE de la Sée et des Côtiers granvillais

Vu, la réunion de la commission locale de l'eau en date du 2 septembre 2019 désignant le SMPGA comme structure porteuse du SAGE SEE et COTIERS GRANVILLAIS

Vu, la délibération du Comité syndicale en date du 25 septembre 2019 modifiant les statuts du SMPGA pour une mise en œuvre au 31 décembre 2019

CONSIDERANT le projet de statuts décrit en annexe 1 qui ne modifie pas le mode de représentativité des élus en vigueur actuellement

L'accord du Conseil est sollicité pour :

- ACCEPTER l'adhésion du SIAEP de SARTILLY SUD pour ses compétences EAU

(Production et Distribution)

- ACCEPTER le transfert de compétence Distribution d'eau potable des communes de MARCEY LES GREVES et VAINS
- ACCEPTER le portage du SAGE SEE et COTIERS GRANVILLAIS par le SMPGA
- ACCEPTER les nouveaux statuts joints en annexe 1 applicables au 31 décembre 2019.

**Les élus émettent un avis favorable à l'unanimité.**

**11- Questions diverses :**

- **Poursuite de l'aménagement de deux logements au-dessus de la mairie :** Estimation financière de 149 628.90€ TTC. La mairie doit lancer un appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre. Plusieurs architectes seront consultés.
- **Indemnité de Conseil et de Budget du comptable M. Julien SERGENT :**

**DELIBERATION**

Les élus approuvent à l'unanimité le versement de l'indemnité de Conseil et de Budget 2019 d'un montant brut de 375.36€ à l'attention de M. Julien SERGENT.

- **Les médailles :**  
4 médaillés cette année à la cérémonie des vœux de 2020 (Gérard Hallais, le Maire et adjoints).
- **Nuisances sonores :** lecture du mail de Mme Goldmund. Le Maire a rencontré le responsable régional de Leader price qui a confirmé l'étude acoustique et des mesures seront prises pour diminuer les bruits.
- **Invitation cérémonie du 5 décembre - ACVG**
- **Tour de Tables :**

**Gérard HEUZE** : demande des nouvelles de Leader Price, le Maire indique son rachat par ALDI.

**Nelly LEBRETON** souligne pour une seconde fois l'affaissement de son entrée, un courrier sera envoyé par la mairie à la DRD de Villedieu.

**Fabienne AUBERT** tient à faire remarquer la dangerosité du chantier d'Avranches à l'entrée du Bourg Robert (travaux ENEDIS)

**Claudine GUESDON** indique qu'elle commencera à travailler sur le Bulletin municipal pour une distribution fin décembre, les articles et idées sont les bienvenus.

Fin de la réunion à 23h

**Prochain Conseil municipal le 19 décembre**